

LE JEU TROUBLE DE LA DROITE

HYDROCARBURES

LE PRIX DU BARIL DE PÉTROLE SE REPLIE À 73,90 DOLLARS

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5107 | Mercredi 25 septembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA ROUTE

49 MORTS ET 1550 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

RENTÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

L'UNIVERSITÉ 4^e GÉNÉRATION EN MARCHÉ



CPA

PLUS DE 44 MILLIARDS DA D'ÉPARGNE ET PRÈS DE 7 MILLIARDS DA DE FINANCEMENTS DANS LE CADRE DE LA FINANCE ISLAMIQUE



CARTE EDHABIA

ALGÉRIE POSTE RAPPELLE LES MESURES DE SÉCURITÉ ESSENTIELLES

ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES

Une délégation parlementaire participe mercredi au Caire à une réunion extraordinaire sur la Palestine

Une délégation algérienne conjointe des deux chambres du Parlement, conduite par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et président de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), Brahim Boughali, participera, mercredi au Caire (Egypte) à la 35^e session extraordinaire du Comité exécutif de l'UIPA, indique mardi un communiqué du Conseil de la nation. Selon la même source, le président du groupe parlementaire du tiers présidentiel et membre du Comité exécutif de l'UIPA, Saad Arous, participera dans le cadre cette délégation à cette session extraordinaire qui aura lieu au siège de la Ligue des Etats arabes au Caire (Egypte), précise le communiqué.

Cette réunion d'urgence, intervient dans l'objectif d'« examiner les derniers développements en Palestine, d'échanger les vues et de convenir du projet relatif au point d'urgence que l'UIPA prévoit de soumettre lors de la 149^e assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) pour un cessez-le feu à Ghaza et dans les territoires palestiniens occupés », conclut le communiqué.

NAÂMA

Le Moudjahid Kebir Hamou inhumé au cimetière de Sidi M'hamed

Le dépouille du Moudjahid Kebir Hamou, décédé à l'âge de 96 ans, a été inhumée, mardi après la prière du Dohr, au cimetière de Sidi M'hamed de Nâama, a-t-on appris auprès de la direction des Moudjahidine et Ayants-droits de la wilaya.

Le Moudjahid défunt Hamou Kebir Ould Tadj, né en 1928 dans la commune de Nâama, a rejoint l'Organisation civile du Front de libération nationale (OCFLN) comme membre moussabil depuis 1958. Il fut arrêté par l'armée coloniale française et emprisonné en 1961, et ce jusqu'à l'indépendance, a-t-on ajouté.

Le Directeur des Moudjahidine et Ayants-droits de la wilaya de Nâama, Yahi Sedik, a adressé un message à la famille du défunt, dans lequel il a présenté ses sincères condoléances.

R.N.

INDEMNISATION DES SINISTRÉS DES INTEMPÉRIES

Des associations saluent la décision du président de la République

Plusieurs associations ont salué, hier, la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion, dimanche, du Conseil des ministres, relative à l'indemnisation des sinistrés des récentes intempéries survenues dans certaines wilayas du pays et au rétablissement, dans les meilleurs délais, des services essentiels et vitaux.

PAR RAYANE NASSIM

La présidente de l'Association El Amel pour l'action caritative et humanitaire dans la wilaya de Djanet, Samia Bekhoucha, a salué cette décision qui s'inscrit, selon elle, dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de l'approche sociale de l'Etat en faveur de ses citoyens sinistrés touchés par les crises ou les catastrophes naturelles. Et de souligner que l'initiative du Président de la République « traduit la solidarité et la



cohésion entre l'Etat et ses citoyens à l'occasion des circonstances exceptionnelles.» De son côté, le président de l'association Union de la jeunesse pour le bénévolat, Djihad Abouhada, a également salué cette décision, qui concrétise, a-t-il dit, « les principes de l'Etat qui œuvre à garantir à ses citoyens leur droit à l'indemnisation, notamment en cette période de rentrée sociale. » Le président de l'association nationale « Rencontre des jeunes d'Algérie », Abdelmalek Benlaouar a, quant à lui, exprimé son soutien à cette décision qui permettra aux familles sinistrées de surmonter cette période difficile. Il a également loué les efforts des

pouvoirs publics pour assurer la reprise des services, notamment dans les établissements scolaires. Pour sa part, le président de l'Association nationale des commerçants et des artisans (ANCA), Hadj Tahar Boulenouar a mis en avant l'importance que revêt la décision du Président de la République, laquelle a été largement accueillie par les commerçants et les artisans lésés en vue de leur permettre « de reprendre rapidement leurs activités commerciales et artisanales ». Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné, dimanche, lors de la réunion du Conseil des ministres, la nécessité de rétablir, dans les meilleurs délais, les services essentiels et vitaux au bénéfice des citoyens dans toutes les wilayas impactées, y compris les transports, et d'entamer l'indemnisation des sinistrés le plus tôt possible. Le Président de la République a également ordonné la réhabilitation immédiate des ponts et des voies ferrées, les travaux devant être réalisés dans un délai n'excédant pas un mois et la déviation des oueds en ayant recours aux moyens techniques idoines pour éviter des dommages similaires et adopter des méthodes de préparation et d'anticipation de ces catastrophes naturelles

R.N.

EDUCATION

Des syndicats et des associations de parents d'élèves saluent les décisions du président de la République pour développer le secteur

Des syndicats de l'Education et des associations des parents d'élèves ont salué, mardi, les décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, relatives au développement du secteur et à la prise en charge des préoccupations du personnel de l'Education.

Le président du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste), Messaoud Boudiba, a affirmé que les conclusions issues de la réunion du Conseil des ministres « expriment bien l'existence d'une volonté politique pour prendre en charge les préoccupations de la communauté éducative, aussi bien pour les enseignants que pour les élèves ».

M. Boudiba a souligné la nécessité de « mettre en œuvre ces décisions suivant un calendrier précis en adéquation avec la volonté politique du Président de la République visant à prendre en charge les préoccupations soulevées sur le terrain ». Concernant la généralisation des tablettes électroniques, le président du Cnapeste a appelé à « la préservation du principe de l'égalité des chances entre l'ensemble des élèves tout en se mettant au diapason de l'évolution technologique ».

Sur le volet lié à la promulgation du statut particulier du secteur de l'éducation avant la fin de l'année en cours, le même responsable a salué la décision du président de la

République à ce sujet, laquelle vise à accorder à l'enseignant la place qui lui sied. Pour sa part, le président de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), Sadek Dziri, s'est félicité des décisions issues du dernier Conseil des ministres, notamment celles relatives à la poursuite des efforts pour la prise en charge des élèves redoublants et leur donner la chance d'être réintégrés autant que possible afin de réduire la déperdition scolaire, ajoutant que ces mesures permettront aux élèves de repasser les examens du bac et du BEM.

Pour ce qui est de la généralisation des tablettes électroniques à la place des cartables en atteignant au moins 50% d'ici la fin de l'année scolaire actuelle, M. Dziri a appelé à la coordination des efforts pour fournir ces tablettes dans le cadre du principe de l'égalité des chances.

Evoquant le statut particulier du secteur de l'éducation, le même responsable a estimé qu'il est « nécessaire de revoir les lois relatives au travail », relevant que le statut particulier de l'éducation « doit inclure tous les corps affiliés du secteur ». De son côté, la présidente de la Fédération nationale des associations des parents d'élèves, Djamilia Khiair, a salué les décisions du Président de la République, notamment en ce qui concerne « la réintégration des élèves redoublants afin de leur permettre de repasser les examens du

bac et du BEM et partant, les prémunir contre les fléaux sociaux ».

Concernant la généralisation des tablettes électroniques, elle a précisé que cette mesure « permettra d'alléger les charges et de préserver la santé des élèves, d'autant plus qu'elle s'inscrit dans le cadre des mesures du ministère de l'Education au cours des dernières années visant à alléger le poids du cartable scolaire ».

Le Président de la République avait enjoint au ministre de l'Education d'adopter et de généraliser les tablettes électroniques à la place des cartables en atteignant au moins 50% d'ici la fin de l'année scolaire actuelle, mettant l'accent sur l'importance de la poursuite des efforts pour prendre en charge les élèves redoublants et leur donner la chance d'être réintégrés autant que possible afin de réduire la déperdition scolaire.

Monsieur le Président avait également donné instruction pour la concrétisation de son engagement relatif à la promulgation du statut particulier du secteur de l'éducation avant la fin de l'année, appelant, dans ce sens, à réorganiser le sport scolaire et les programmes d'éducation physique pour faire émerger une élite sportive et favoriser la compétition, ainsi qu'à la nécessité de lancer le championnat national scolaire des sports collectifs à partir de janvier prochain.

R.N.

ALGÉRIE-FRANCE

Le jeu trouble de la droite

Déjà fort tendue malgré la volonté exprimée par les deux présidents de maintenir le cap et d'aller de l'avant, les relations entre l'Algérie et la France semblent être à l'orée d'un horizon très obscur.

KAMAL HAMED

Des deux côtés de la Méditerranée, les avis des analystes sont unanimes à dire qu'entre Alger et Paris les relations risquent bien d'être fort tumultueuses à l'avenir. En effet, la nouvelle situation politique en France y est pour beaucoup dans cette perspective. L'avènement d'un nouveau gouvernement en France est à forte coloration de droite. Les récentes élections législatives ont permis à la droite de se positionner au cœur du gouvernement et de pouvoir, ainsi, de jouer un rôle majeur dans la conduite des affaires politiques du pays. Cette tendance politique, qui s'est davantage rapprochée ces derniers temps avec les positions de l'extrême droite, n'a jamais caché son animosité à l'adresse de l'Algérie. D'ailleurs, les premiers signes avant-coureurs sont bel et bien là pour attester de cette nouvelle tournure. Ainsi, le nouveau ministre de

l'Intérieur, affiliée à la droite, comme le Premier ministre Michel Barnier, vient d'ouvrir les hostilités en évoquant un sujet très sensible dans les relations entre les deux pays. Bruno Retailleau a en effet indiqué une fois de plus son opposition aux accords de 1968 qui lient les deux pays. Une fois de plus, car le nouveau membre du gouvernement français est connu pour être favorable à l'abrogation de ces accords puisque il s'est exprimée sur ce sujet auparavant au même titre d'ailleurs que d'autres personnalités de la droite. Mais ces positions exprimées auparavant alors qu'il n'était pas au pouvoir sont très différentes de celles d'aujourd'hui puisque, désormais, il est membre du gouvernement. Invité de la chaîne de télévision TF1, lundi, Bruno Retailleau, interrogé s'il partageait la position de plusieurs personnalités de droite sur la nécessité de la révision de ces accords, n'a pas fait mystère de sa position puisqu'il a répondu sans hésiter par l'affirmative. « *Oui, c'est ma position. Je ne suis pas ministre des Affaires étrangères mais ce que vous dites est fondamental* », a-t-il répondu. Le ministre de l'Intérieur n'a pas fait cas du ministre des Affaires étrangères pour rien, puisque les accords internationaux relèvent de la compétence du Quai d'Orsay qui lui dépend directement du président de la République, à savoir Emmanuel Macron, qui gère la

politique étrangère de la France et dont le dossier dépend exclusivement de ses compétences. Mais que peut faire un président de la République, très affaibli politiquement au demeurant et dont la cote de popularité est au plus bas dans les sondages, face à la volonté du gouvernement s'il remet officiellement sur la table la question de l'abrogation de ces accords. Un gouvernement qui, par ailleurs, se trouve à la merci de l'extrême droite et dont dépend sa survie. Car si le groupe parlementaire de l'extrême droite décide de lâcher le gouvernement à travers une motion de censure à l'Assemblée nationale, il parviendra facilement à ses fins. C'est dire, l'extrême fragilité de ce gouvernement de Michel Barnier qui aura donc à s'entendre constamment avec l'extrême droite. Une extrême droite qui est, est-il encore nécessaire de le rappeler, fondamentalement opposée à ces accords et qui milite pour leur abrogation. Le président Macron, qui s'est jusqu'à présent refusé à heurter l'Algérie sur cette question, pourra-t-il maintenir cette position encore longtemps dans un climat politique très hostile. Sur cette question, on le sait, la position de l'Algérie a toujours été très claire. Alger est en effet farouchement opposé à sa révision encore plus donc à son abrogation. Notons que ces accords offrent globalement certains avantages aux algériens établis en France. **K.H.**

COMMÉMORANT
LE 60^E ANNIVERSAIRE
DU DÉCLENCHEMENT DE
LA RÉVOLUTION DE LIBÉRATION
MOZAMBICAINE :

Rebiga participe à une conférence historique

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga a participé lundi, par visioconférence, à une conférence historique, commémorant le 60^e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération au Mozambique, a indiqué un communiqué du ministère. Intervenant lors de cette conférence organisée par l'Institut de recherches sur l'histoire de la lutte de libération nationale au Mozambique, le ministre a mis en avant « *l'importance de ces rencontres conjointes qui contribuent au développement d'une conscience collective quant à l'importance de la coopération et de la solidarité* ». Cette conférence a vu la participation de nombre de moudjahidine, dont le président de l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne, Noureddine Djoudi, le Moudjahid Soucha Abbas, et le moudjahid et ancien diplomate, Mohamed Khelladi, selon la même source. De telles participations contribuent « *au renforcement de la coopération bilatérale et à la consolidation des liens fraternels entre les deux peuples frères, de même qu'elles permettent de consigner le soutien de l'Algérie aux mouvements de libération au Mozambique, notamment à travers sa participation à l'instruction des membres de l'Armée mozambicaine* », ajoute la même source.

R.N.

DIPLOMATIE

Attaf prend part à New York à la réunion consultative annuelle des ministres arabes des Affaires étrangères

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a pris part à New York à la réunion consultative annuelle des ministres arabes des Affaires étrangères, qui se tient en marge des travaux de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

La rencontre a permis aux participants de « *se concerter sur les principales questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale* » et d'*examiner l'évolution de la situation au Moyen-Orient à la lumière de la poursuite de la guerre génocidaire menée contre le peuple palestinien frère à Ghaza et en Cisjordanie et de l'escalade israélienne incessante contre tous les pays de la région, notamment le Liban, pays frère, qui fait face à une agression israélienne odieuse* », a précisé le communiqué.

A cet égard, les ministres arabes des Affaires étrangères ont exprimé « *leur pleine solidarité et leur soutien total au Liban face à cette agression* », mettant en garde contre « *ses graves répercussions sur la sécurité et la stabilité de toute la région* », a ajouté la même source.

Les ministres arabes ont également salué « *les efforts soutenus de l'Algérie au Conseil de sécurité des Nations Unies en faveur de la cause palestinienne et sont convenus de saisir l'occasion de la réunion de haut niveau que le Conseil tiendra à la demande de l'Algérie, le 27 septembre 2024, afin de mobiliser davantage de soutien international en sa faveur* », a conclu le communiqué du ministère.

Attaf tient à New York plusieurs rencontres bilatérales. Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a tenu à New York plusieurs rencontres bilatérales, a indiqué mardi un communiqué du ministère. Dans ce cadre, M. Attaf s'est entretenu avec le Secrétaire général de la Ligue arabe, M. Ahmed Aboul Gheit, la Coordinatrice principale des affaires humanitaires et de la reconstruction pour Ghaza, Mme Sigrid Kaag, le ministre des Affaires étrangères et des Expatriés du Yémen, M. Shaya Mohsen Al-Zindani, le ministre ivoirien des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, M. Léon Kacou Adom, le ministre des Relations extérieures du Cameroun, M. Lejeune Mbella Mbella, la ministre des Affaires étrangères de la Centrafrique, Mme Sylvie Baïpo-Temon, le ministre des Affaires étrangères du Vietnam, M. Bui Thanh Son, le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et ministre de la Défense de l'Irlande, M. Micheal Martin, et le ministre des Affaires étrangères de l'Arménie, M. Ararat Mirzoyan. La rencontre de M. Attaf avec le Secrétaire général de la Ligue arabe a permis d'examiner les développements de la situation dans les territoires palestiniens occupés et au Moyen-Orient, en général, à la lumière de la poursuite de la guerre génocidaire menée contre le peuple palestinien frère et de l'escalade israélienne tous azimuts dans la région, a précisé le communiqué.

Le Secrétaire général de la Ligue arabe a, à cette occasion, « *salué le rôle actif de*

l'Algérie, en tant que membre arabe du Conseil de sécurité onusien, dans la défense de la cause centrale de la nation arabe », a souligné la même source.

La rencontre entre M. Attaf et la Coordinatrice principale des affaires humanitaires et de la reconstruction pour Ghaza a permis aux deux parties de « *passer en revue la situation humanitaire tragique engendrée par l'agression israélienne incessante et la poursuite du blocus imposé au peuple palestinien dans l'enclave* » et d'examiner les moyens de mobiliser davantage d'efforts internationaux pour atténuer l'impact de cette crise humanitaire et y mettre fin.

Les entretiens avec le ministre des Affaires étrangères du Yémen ont porté sur « *l'examen des développements de la crise yéménite et de l'évolution de la situation en mer Rouge* ». A cette occasion, l'accent a été mis sur l'engagement de l'Algérie, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, à soutenir la sécurité et la stabilité de ce pays frère et à défendre sa souveraineté. M. Attaf a en outre examiné avec le ministre ivoirien des Affaires étrangères les moyens de consolider les relations bilatérales, passant en revue « *les développements politiques et sécuritaires dans la région sahélo-saharienne* ». Le ministre des Affaires étrangères a, par ailleurs, « *félicité son homologue camerounais pour la présidence camerounaise de l'actuelle session de l'Assemblée générale des Nations unies, assurée par l'ancien Premier ministre, M. Philémon Yang* ». Lors de cette rencontre, les deux parties ont également examiné « *les per-*

spectives de développement de la coopération bilatérale et nombre de questions inscrites au niveau de l'Union africaine », a ajouté le communiqué du ministère. La rencontre avec la ministre des Affaires étrangères de la République centrafricaine a permis d'examiner les moyens de renforcer les relations bilatérales et de consolider la coordination entre les deux pays au niveau africain. Par ailleurs, le ministre Ahmed Attaf et son homologue vietnamien sont convenus de « *la nécessité de donner un nouvel élan aux relations d'amitié et de coopération traditionnelles entre les deux pays, notamment à travers l'échange de visites de haut niveau, la programmation de la commission mixte algéro-vietnamienne, la tenue de consultations politiques entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays et l'intensification des contacts entre les hommes d'affaires et les opérateurs économiques* ». S'agissant des entretiens avec le vice-Premier ministre irlandais, le communiqué a précisé qu'*ils ont porté sur l'examen des perspectives de consolidation des relations bilatérales et de renforcement de la coordination entre les deux pays sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun* ». Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères a discuté avec son homologue arménien des « *développements de la situation au Moyen-Orient* » et de « *ses répercussions sur le système des relations internationales* », a conclu le communiqué.

R.N.

CARTE EDHABIA

Algérie Poste rappelle les mesures de sécurité essentielles

Dans le cadre de sa campagne de sensibilisation « Votre sécurité, notre priorité », Algérie Poste rappelle aux utilisateurs de ses services les mesures de sécurité à prendre en compte concernant l'utilisation de la carte Edahabia. Elle souligne également l'importance de vérifier la validité de la carte avant d'effectuer toute opération de retrait. Par la même occasion, Algérie Poste sensibilise aux risques des transactions financières en ligne en cas d'utilisation de sites frauduleux. « Votre sécurité, notre priorité » : Algérie Poste continue sa campagne de sensibilisation. À travers son récent poste sur Facebook, Algérie Poste a mis la lumière divers éléments importants afin de garantir une expérience client sans complications à ses utilisateurs. L'institution bancaire a rappelé l'importance de vérifier la date d'expiration de la carte Edahabia avant de procéder aux retraits. Car en cas d'utilisation de la carte en dehors de sa période de validité, celle-ci sera retenue par le guichet automatique, entraînant un retard dans le retrait des fonds. De plus, Algérie Poste indique les démarches à suivre en cas de perte ou de vol de la carte Edahabia. De plus, elle met à la disposition de ses clients le numéro « 1530 » afin qu'ils puissent les contacter en cas de problème ou nécessité de procéder au blocage de la carte. L'initiative d'Algérie Poste comprend des journées portes ouvertes, des expositions ainsi que des conférences. Sur sa page Facebook officielle, elle a énoncé une série de recommandations à l'intention des utilisateurs de la carte Edahabia. Ils sont alors appelés à :

- Vérifier la date d'expiration de leur carte avant son utilisation ;
- Garder les informations sensibles confidentielles (OTP et Cvv) ;
- Surveiller les transactions de manière régulière ;
- Activer les options de sécurité des applications BaridiMob et ECCP ;

La rentrée universitaire de cette année est placée sous le signe de l'innovation. En effet, 23 établissements universitaires vont tester la technologie 4G qui va devoir opérer et se généraliser dans l'ensemble des autres universités. Les pouvoirs publics accordent cette année un intérêt particulier à la numérisation dont le pôle technologique Sidi Abdallah va constituer la pépinière de la formation dans ce domaine.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministre de l'Enseignement supérieur Kamel Beddari a indiqué, avant-hier, que « cette année, la rentrée sera placée sous le signe de l'innovation avec l'inauguration de l'École supérieure de cyber-sécurité de Sidi Abdallah qui sera un hub régional pour la formation en matière de nouvelles technologies ». C'est une nécessité pour répondre à la formation de compétences dans le domaine technologique, d'aller vers la digitalisation et de renforcer l'objectif de zéro papier à l'université. Kamel Beddari assure à la Radio nationale que « le passage de l'académie classique à un système dynamique est impératif pour répondre aux besoins actuels du marché du travail et de la recherche scientifique ». Il est question également de généraliser l'enseignement en anglais en appelant les responsables des universités

RENTÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

L'université 4^e génération en marche



« de s'assurer des ressources pédagogiques nécessaires et de combler tout vide avant le début des cours ». Il faut noter que des stages de perfectionnement en langue anglaise se sont déroulés depuis 2 mois (22 juillet au 23 septembre) partout dont le but est de consacrer un enseignement intégral pour les nouveaux étudiants et de ne pas souffrir d'encadrement au cours de l'année pédagogique. L'autre chantier consiste à connecter les étudiants avec le monde professionnel en instituant des bureaux d'études pour mettre en valeur des recherches et les talents d'innovation afin de réaliser des projets dans les différents secteurs économiques en fonction de leurs besoins. Il existe à ce sujet près de 117 pépinières pour les projets innovants dont 107 de ces centres sont créés pour suivre les projets nouveaux et leur rentabilité sur le plan économique et entrepreneurial. En

somme, l'université algérienne sera davantage connectée aux outils technologiques avec une tendance à aller vers la certification qu'au simple diplôme. Avec 114 établissements universitaires comptant 1,8 millions d'étudiants, la rentrée ne manquera pas de moyens financiers puisqu'elle dispose d'un budget conséquent de 674 milliards de dinars soit 60% de plus que celui de 2020 précise le premier responsable du secteur qui indique que 10.000 nouveaux enseignants seront recrutés soit 1 enseignant pour 22 étudiants, ce qui constitue une nette amélioration par rapport aux années précédentes. La question des placements des nouveaux enseignants se fera via les plateformes numériques propres à chaque pôle universitaire. Il y a également la consécration de 31.000 places pédagogiques et 12.000 nouveaux lits pour les résidences universitaires. F.A.

CONCOURS ONEC DZ 2024

Tout savoir sur le concours de l'Éducation nationale

– Le ministère de l'Éducation nationale a approuvé le lancement d'un concours sur épreuves écrites pour le recrutement de 7000 nouveaux fonctionnaires dans six catégories administratives.

Les inscriptions ont débuté le 23 septembre et se poursuivront jusqu'au 13 octobre prochain.

Ce concours vise à renforcer les effectifs du secteur de l'éducation nationale. Les postes à pourvoir sont :

- Économiste,
- Attaché principal de laboratoire,
- Adjoint économiste,
- Surveillant principal de l'éducation,
- Assistant technique de laboratoire,
- Attaché au laboratoire.

Ce recrutement s'inscrit dans le cadre d'un vaste plan visant à renforcer les effectifs et à améliorer la qualité des services offerts dans le secteur de l'éducation. La commission de recours se réunira avant le 30 octobre pour examiner les réclamations des candidats dont les dossiers ont été rejetés. L'épreuve écrite se tiendra le samedi 9 novembre, et les résultats seront annoncés ultérieurement. Le ministère a souligné que l'organisation de ce concours suit une procédure rigoureuse, conformément à la réglementation en vigueur. Les décisions d'ouverture du concours ont été déposées auprès

de la direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative le 8 septembre dernier, et l'avis de conformité a été obtenu le 12 septembre.

Ce concours représente une excellente opportunité pour les jeunes diplômés souhaitant intégrer la fonction publique. Les candidats retenus bénéficieront d'une formation continue leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer leurs fonctions.

Concours de recrutement dans l'Éducation nationale : Modalités d'inscription et pièces requises

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur la plateforme numérique de l'Office national des examens et concours : <https://concours.onec.dz/>, du 23 septembre au 13 octobre inclus, soit sur une période de 22 jours.

Les candidats doivent remplir un formulaire électronique et joindre les pièces justificatives suivantes :

- Diplôme requis,
- Carte d'identité nationale.

Ils sont responsables de l'exactitude des informations fournies. Toute fausse déclaration est passible de sanctions pénales, notamment l'annulation de la réussite au concours.

Déroulement du concours et critères de sélection

Dès le début des inscriptions, une commission dirigée par le directeur de l'éducation de la wilaya commencera à étudier les dossiers et à établir des rapports. Les candidats dont les dossiers sont acceptés seront notifiés, tandis que ceux dont les dossiers sont rejetés recevront une explication détaillée des raisons de ce rejet.

Les candidats peuvent faire appel des décisions de rejet auprès du bureau d'inscription de la direction de l'éducation locale, avec un délai pour ce faire fixé à cinq jours ouvrables avant les épreuves écrites.

Les candidats admissibles à l'épreuve écrite et ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 devront passer une épreuve orale. Un entretien avec les membres du jury sera programmé, à partir d'un sujet ou d'un texte en rapport avec la spécialité du candidat, d'une durée maximale de 20 minutes, et dont le coefficient est de 1. Les résultats seront annoncés ultérieurement.

Documents complémentaires et conditions particulières

Concernant les documents initiaux requis pour le recrutement, la tutelle a indiqué que le candidat est invité à fournir :

- Une attestation de résidence,
- Une attestation prouvant la qualité de fils ou de veuve d'un martyr,

• Un document attestant du handicap du candidat (les personnes handicapées ayant la capacité d'exercer les fonctions liées au grade auquel elles souhaitent postuler, le cas échéant),

• Les relevés de notes relatifs au parcours académique, en insistant sur l'importance de la présence de la note du « mémoire de fin d'études ».

En outre, le ministère de l'Éducation nationale a souligné que les « dossiers de candidature » sont transmis en ligne aux services des directions de l'éducation des wilayas pour étude, conformément aux lois en vigueur. Les dossiers de candidature de chaque concours sont enregistrés conformément aux dispositions de l'article 14 du décret exécutif n° 12/194 du 25 avril 2012, selon ce qu'on appelle l'« ordre chronologique ».

Enfin, un droit d'inscription de 200 DA est exigé pour participer au concours, conformément aux dispositions en vigueur.

Pour résumer, voici le calendrier détaillé du concours :

- Inscriptions en ligne : du 23 septembre au 13 octobre
- Examen des recours : avant le 30 octobre
- Épreuves écrites : le samedi 9 novembre
- Publication des résultats : à une date ultérieure

CPA:

Plus de 44 milliards DA d'épargne et près de 7 milliards DA de financements dans le cadre de la finance islamique

Le chef de la Division de la finance islamique (DFI) au Crédit populaire d'Algérie (CPA), Sofiane Mazari, a annoncé que la banque a réussi à drainer plus de 44 milliards de DA d'épargne des clients dans le cadre de la finance islamique, tandis que les financements avec la même formule ont atteint près de 7 milliards de DA.

PAR ROSA CHAOUI

Le responsable à la banque publique a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ces chiffres représentaient le montant global enregistré jusqu'au début du mois de septembre, et ce, depuis le lancement des services de finance islamique par le CPA en 2020.

Selon M. Mazari, le montant de l'épargne a augmenté, début septembre, à plus de 44 milliards de DA, par rapport à la fin de l'année dernière où il avoisinait les 35 milliards de DA.

Par ailleurs, M. Mazari a fait état de plus de 66.000 comptes islamiques, soulignant que 75% de ces comptes appartiennent à de nouveaux clients tandis que les 25% restants sont des clients classiques ayant converti leurs comptes à la formule islamique.

S'agissant des opérations de financement islamique réalisées par la banque, avec un montant de plus de 7



milliards DA, M. Mazari a indiqué qu'environ 5 milliards DA de ce montant global ont été alloués à des projets d'investissement, ajoutant que le CPA étudie actuellement le financement d'investissements pour de grandes entreprises.

Par ailleurs, les crédits à la consommation et immobiliers ont obtenu la part la plus importante en termes de nombre de financements islamiques, selon M. Mazari, qui a affirmé que la banque s'attache à élargir sa gamme de financements à travers le lancement de nouveaux produits « avant la fin de l'année en cours ».

A cet égard, il a précisé que les nouveaux produits visent à financer l'investissement et la phase d'exploitation des entreprises, ainsi que des produits destinés aux particuliers, tels que le financement de la location de logements.

M. Mazari a également révélé que la banque prévoit l'ouverture de quatre agences spécialisées dans la finance islamique au cours des prochains mois, qui s'ajouteront à la première agence récemment ouverte dans la wilaya d'Ain Defla, et de 103 guichets islamiques au niveau national.

R.C.

«ALGERIACHEM» À ORAN

Quinze exposants à l'ouverture du 1^{er} salon

La première édition du Salon international de l'industrie chimique «AlgeriaChem» a ouvert ses portes, ce mardi au Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed-Benahmed, avec la participation de 15 exposants algériens et étrangers.

Le salon réunit des entreprises algériennes et étrangères de Turquie, d'Italie, d'Egypte et de France, qui proposent des machines et des solutions industrielles, mais aussi des matières premières pour certaines industries chimiques, a indiqué Bouaouina Kamel, gérant de l'agence organisatrice de cette manifestation économique «BestKom».

Ce salon vise à créer une synergie entre les professionnels du secteur de l'industrie chimique et offrir un espace favorable pour la création de partenariats stratégiques, en misant sur la demande croissante du marché algérien, a-t-il souligné. « Cet événement promet non seulement une plateforme de réseautage et de collaboration, mais aussi un aperçu des opportunités diverses et croissantes que l'industrie chimique algérienne offre », a-t-il noté.

HYDROCARBURES

Le prix du baril de Pétrole se replie à 73,90 dollars

Les cours du pétrole se sont repliés lundi. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre a clôturé en contraction de 0,79%, à 73,90 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) de même échéance a lui abandonné 0,89%, à 70,37 dollars.

R.N.

Atelier à Alger sur les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil dans les pays arabes

Un atelier onusien sur les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil dans les pays arabes a été lancé, hier lundi à Alger, dans le cadre des efforts visant à renforcer le rôle des organismes de statistique dans la collecte et l'analyse des données, indique un communiqué du ministère des Finances. Cet atelier est organisé, du 23 au 25 septembre 2024, par la

Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO), en collaboration avec l'Office national des statistiques (ONS), le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), l'Institut arabe de formation et de recherche statistique, et le Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (CRVS).

L'atelier enregistre la présence de plusieurs participants de différents pays arabes représentant diverses instances gouvernementales à l'instar des ministères de l'Intérieur, de la Justice et des Affaires étrangères, ainsi que d'autres instances concernées.

« Il s'inscrit dans le cadre de l'échange d'expertises et du renforcement de la coopération pour le développement des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil, afin d'évaluer l'efficacité des politiques sociales en faveur de la famille, d'identifier les besoins en la matière et de concevoir des programmes d'appui adaptés », selon le communiqué, qui souligne l'importance de ces systèmes en tant que « source idéale pour obtenir des informations précises et complètes sur les faits d'état civil, en ayant recours à des données complémentaires comme les recensements de population et les enquêtes sociales ». Cet atelier a pour principal objectif de renforcer le rôle des organismes de

statistique dans la collecte, l'analyse et la publication des données pour garantir des statistiques de qualité, ajoute la même source.

La première journée a été marquée par des interventions sur plusieurs thèmes, notamment le cadre stratégique pour l'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits et de statistiques d'état civil dans la région arabe pour la période 2021-2025, selon le communiqué.

Cet atelier met en avant « l'importance du renforcement des capacités à travers la formation, l'échange d'expertises et l'amélioration de la qualité des données via la vérification et l'unification des normes ». Il met également en lumière « l'importance du renforcement de la coopération intersectorielle dans ce domaine et de l'évaluation périodique des performances au service du développement durable », conclut le communiqué du ministère des Finances.



ENERGIE

L'Algérie augmente ses exportations de GNL

Durant ce mois de septembre, l'Algérie a augmenté ses exportations de gaz naturel liquéfié (GNL). Cette hausse s'inscrit dans la stratégie de Sonatrach qui vise à renforcer sa présence sur le marché international du GNL, tout en compensant la baisse temporaire des flux par gazoduc vers l'Espagne due à des travaux de maintenance sur le Medgaz, principal gazoduc reliant les deux pays.

Selon les données recueillies par S&P Global Commodity Insights, au 20 septembre, l'Algérie avait exporté 700.000 tonnes de GNL, soit 13 cargaisons. À titre de comparaison, le pays avait expédié 450.000 tonnes en août 2024 (9 cargaisons) et 800.000 tonnes à la même période en septembre 2023 (16 cargaisons).

Les traders observent une hausse des exportations de GNL en provenance d'Algérie et prévoient une augmentation encore plus marquée dans les semaines à venir, comparée aux mois précédents, avec certaines livraisons déjà planifiées pour octobre.

« Les exportations mensuelles de GNL algérien sont déjà les plus élevées depuis mai », selon les traders qui s'attendent à ce que « les exportations mensuelles totales en septembre

maintiennent cette tendance ». « Les commerçants ont souligné que l'Algérie vendait rapidement en septembre une cargaison FOB (free on board) vers la région de la Méditerranée orientale avec une remise de 60 cents/MMBtu vers le hub gazier néerlandais TTF (Title Transfer Facility) en octobre », selon S&P Global Commodity Insights.

« Les prix spot en Méditerranée étant supérieurs aux niveaux contractuels, l'intérêt pour le GNL a été soutenu. L'Algérie a annoncé vendre des cargaisons vers les hubs de l'ouest et de l'est de la Méditerranée pour les mois de septembre et d'octobre », souligne la même source, et de préciser : « Étant donné que les prix du GNL en Méditerranée occidentale et orientale sont supérieurs à ceux de leurs plateformes gazières nationales et supérieurs à ceux des contrats liés au pétrole, l'Algérie a fait des offres intéressantes. »

S&P Global note également que « l'Algérie utilise un « cocktail » de mécanismes de tarification lors de ses offres sur le marché, ont déclaré les acteurs de l'industrie, y compris des composants liés au pétrole. »

L'Algérie bénéficie également d'un atout géographique de taille grâce à sa proximité avec l'Europe, particulièrement les marchés méditerranéens. Par exemple, l'acheminement de GNL depuis le port d'Arzew vers Barcelone (Espagne) prend environ deux jours, bien plus rapide que celui d'une cargaison provenant d'un port franc zone franche portuaire), où les

délais peuvent atteindre 14 jours sur la même destination.

« L'offre de l'Algérie est intéressante pour répondre à la demande rapide des pays méditerranéens, sans parler des tarifs de fret inférieurs impliqués dans les trajets plus courts », souligne la même source, qui note aussi que la baisse des taux de fret a, en outre, contribué à soutenir les sorties de l'Algérie.

Le 19 septembre, précise-t-on, le coût de transport du GNL algérien vers l'Europe du Sud-ouest était de 21 cents/MMBtu, contre 40 cents/MMBtu à la même période en 2023 et 47 cents/MMBtu observés le 19 septembre 2022. Cette diminution des coûts rend le GNL algérien encore plus attractif pour les acheteurs méditerranéens, d'autant plus que la demande énergétique reste forte dans cette région.

« Cela devrait contribuer à encourager les volumes vers la Méditerranée, alors que l'Algérie cherche à approvisionner l'Europe en cargaisons maritimes tandis que la maintenance (des gazoducs dont le Medgaz) se poursuit jusqu'à la fin du mois », estime la même source.

Le 17 septembre, des travaux de maintenance ont débuté sur la partie sous-marine du gazoduc Medgaz, et se poursuivront jusqu'au 27 du même mois, réduisant temporairement les flux de gaz vers l'Espagne. Les exportations via gazoduc sont passées d'une moyenne de 28 millions de m³ par jour durant les deux premières semaines de septembre, à 13

millions de m³/j entre le 15 et le 19 septembre, selon les données de S&P Global Commodity Insights.

Cependant, cette baisse a été largement compensée par les exportations de GNL. « La réduction des flux de gazoducs, en raison de la maintenance, n'a pas trop d'impact sur l'Espagne, car l'Algérie propose toujours des cargaisons sur le marché », soulignent des traders selon la même source, qui note que depuis le début de la maintenance, l'Algérie a déjà expédié trois cargaisons supplémentaires entre le 17 et le 20 septembre.

« Selon les données, la réduction des flux de gaz due à la maintenance des pipelines du pays a été compensée par des cargaisons de GNL Free-On-Board », selon les traders et les données de S&P Global Commodity Insights. « La maintenance du gazoduc est planifiée, ce qui réduit les flux de gaz, mais l'Algérie vend plus de cargaisons FOB sur le marché, ce qui permet de couvrir la baisse des exportations par gazoduc », a déclaré en substance un négociant en GNL.

S'agissant des tarifs appliqués pour le GNL, Platts, qui fait partie de Commodity Insights, a évalué le contrat PVB espagnol (El punto virtual de balance), à une prime (prévisionnelle) de 22 cents/MMBtu par rapport au hub gazier néerlandais TTF (Title Transfer Facility) pour la période du 16 au 19 septembre, contre une décote de 11,2 cents/MMBtu la semaine précédente.

CCR

Hausse de 14,6% du chiffre d'affaires en 2023

La Compagnie centrale de réassurance (CCR) a réalisé un chiffre d'affaires en nette progression de 14,6% en 2023, à 46,5 milliards de dinars contre 40,6 milliards de dinars enregistré durant l'exercice précédent.

Selon le bilan annuel de la compagnie, publié sur son site web, la branche incendies, accidents et risques divers (IARD) a représenté l'essentiel (76%) du chiffre d'affaires du réassureur public, suivie des branches marines (11%), la branche catastrophes naturelles (CAT-NAT) (9%), tandis que celle des assurances de personnes a représenté 4%.

En outre, le chiffre d'affaires des acceptations internationales de la CCR a augmenté de 11,38% par rapport à 2022, passant de 6,8 milliards de dinars à 7,5 mds DA, tandis que les acceptations nationales ont totalisé 38,9 mds de dinars, en progression de 15,2% par rapport à 2022.

Ces résultats, note le document, reflè-

tent "l'engagement continu de la CCR à maintenir des normes élevées de gestion des risques ainsi qu'une politique de souscription prudente, tout en continuant à offrir des solutions de réassurance de qualité à ses clients".

Il s'agit aussi d'indicateurs qui "renforcent également la position de la CCR en tant que partenaire fiable et solide capable de générer une valeur ajoutée durable dans un environnement concurrentiel en constante évolution", souligne le P-dg de la CCR, Abdallah Benseïdi, cité dans le même document.

Ces résultats interviennent aussi dans un contexte où "l'économie algérienne maintient une trajectoire de croissance économique solide, avec une expansion réelle du PIB national de 4,1%, soutenue par des investissements dans les infrastructures ainsi qu'une reprise des exportations hors hydrocarbures, parallèlement à une progression notable du marché des

assurances qui a crû de 3,5% en 2023", souligne la CCR.

La notation de solidité financière de la CCR confirmée

Concernant les indicateurs financiers de la CCR, cette dernière a dégagé à fin décembre 2023 un résultat net bénéficiaire de 6,2 milliards de dinars (+19,7%) grâce, notamment, à la croissance du chiffre d'affaires (+14,6%) du même exercice et à un résultat opérationnel en hausse de 22,1%.

Indicateur clé de la solidité des compagnies d'assurance, la marge de solvabilité de la CCR a connu, elle aussi, une augmentation de 10% par rapport à son niveau de 2022, atteignant ainsi 51,6 mds de dinars en 2023, une valeur qui représente, selon la compagnie publique, cinq fois les minimums réglementaires requis.

Par ailleurs, l'agence de notation internationale AM Best vient de confirmer

la notation de solidité financière B+ (bonne) du réassureur public assortie d'une perspective stable.

"Cette évaluation s'accompagne également de la confirmation de la notation de crédit à long terme de l'émetteur à "bbb-" bonne", indique la CCR dans un communiqué transmis à l'APS.

Cela, note la compagnie, "témoigne de la stabilité et de la résilience de la CCR, et souligne la solidité financière de la compagnie. Elle reflète sa capacité à honorer ses engagements vis-à-vis de ses clients et partenaires, même dans un environnement économique mondial en constante évolution".

Pour la même compagnie, la perspective stable attachée à cette notation confirme "la performance financière continue de la CCR, renforçant sa position pour relever les défis futurs tout en poursuivant son rôle de soutien clé au marché de l'assurance, tant au niveau national qu'international".

LE MYÉLOME MULTIPLE

Pour un diagnostic précoce et une meilleure prise en charge

A l'occasion de la Journée mondiale des cancers du sang, une session de formation au profit des journalistes a été organisée par les laboratoires Sanofi et ce, dans l'objectif d'expliquer mieux aux médias ces pathologies afin de mieux sensibiliser la population.

PAR OURIDA AIT ALI

Aussi, la Professeure Mahdia Saïdi, cheffe de service d'hématologie au Centre de lutte anti-cancer (Clac) de Batna et présidente de la Société algérienne d'hématologie et de transfusion sanguine (SAHTS), a expliqué à l'assistance d'une manière très didactique ce que sont les cancers hématologiques, dont le myélome multiple qui est un cancer de la moelle osseuse. En Algérie, 600 à 700 nouveaux cas sont enregistrés et l'âge médian est de 63 ans.

Les patients consultent tardivement

La Professeure soulignera que le myélome multiple est le deuxième cancer du sang le plus fréquent dans le monde. Il représente 1 à 2% de tous les cancers. C'est une pathologie incurable se caractérisant par une prolifération anormale des globules blancs et touche généralement le sujet âgé. Cependant, rassurera-t-elle, grâce aux progrès de la science et de la recherche scientifique des molécules innovantes existent en Algérie. Ces traitements augmentent les chances de survie, lesquelles sont passées de 3 ans il y a quelques décennies à 10 ans. Cependant, Mme Mahdia Saïdi déplore le fait que la maladie est diag-

nostiquée tardivement ce qui diminue les chances de survie. Ceci s'explique, entre autres, par le fait que le myélome multiple se manifeste par des douleurs osseuses et les patients consultent en rhumatologie ou, orthopédie. La Professeure fera savoir qu'en cas d'anémie ou de fatigue persistante, il est important de rechercher les causes de cette anémie étant donné que cette dernière n'est pas une maladie mais plutôt un symptôme. Dans ce sens, elle lance un appel aux médecins généralistes d'être attentifs à ses signes symptomatiques pour prendre en charge précocement le patient.

Les symptômes à ne pas négliger

Le myélome multiple se présente par de différents symptômes cliniques et selon le stade de son évolution et selon les patients. Le plus souvent, les malades souffrent de douleurs osseuses ou de fractures.

L'autogreffe dans le traitement du myélome multiple

Le principe de l'autogreffe consiste à prélever des cellules souches provenant de la moelle osseuse du patient en réinjectant à ce dernier ses propres cellules souches.

Cancer du sang : Hémopathie maligne

Une hémopathie maligne est souvent présentée comme un cancer du sang. Il s'agit d'un cancer qui se développe à partir des cellules sanguines. Les leucémies, les myélomes et les lymphomes sont des types d'hémopathies malignes. Leurs caractéristiques et leurs symptômes diffèrent. Le traitement du cancer du sang peut aussi être différent selon les cas.

Définition des hémopathies malignes
Par définition, une hémopathie est une maladie du sang. On parle d'hémopa-



Pr Mahdia Saïdi

thie maligne pour désigner un cancer du sang. Il s'agit d'une tumeur maligne qui se développe à partir des cellules hématopoïétiques ou cellules sanguines.

Comment différencier une tumeur maligne d'une tumeur bénigne ? Types d'hémopathies malignes

Les hémopathies malignes n'ont pas toutes la même évolution. Elles peuvent être classées en deux catégories :
- les hémopathies malignes chroniques, évoluant sur une ou plusieurs années ;

- les hémopathies malignes aiguës, évoluant en quelques jours ou semaines.

Il est fréquent de distinguer trois types principaux d'hémopathies malignes :

- les leucémies qui se développent à partir de cellules sanguines jeunes au sein de la moelle osseuse et se propagent dans la circulation sanguine ;
- les myélomes qui sont caractérisés par une prolifération de plasmocytes (type de globules blancs) au sein de la moelle osseuse ;
- les lymphomes qui se développent à partir des lymphocytes (famille de

globules blancs), le plus souvent au niveau des ganglions lymphatiques (organes assurant la filtration du système lymphatique).

Chaque type de cancer du sang peut ensuite être divisé en sous-types. On distingue notamment :

- la leucémie lymphoïde aiguë ou chronique ;
 - la leucémie myéloïde aiguë ou chronique ;
 - le myélome multiple ;
 - le lymphome diffus à grandes cellules B ;
 - le lymphome hodgkinien ;
 - le lymphome non hodgkinien, etc.
- Parfois, on considère que l'appellation « cancer du sang » ne peut être associée qu'à la leucémie. Les myélomes sont alors considérés comme des « cancers de la moelle osseuse » et les lymphomes comme des « cancers des ganglions ».

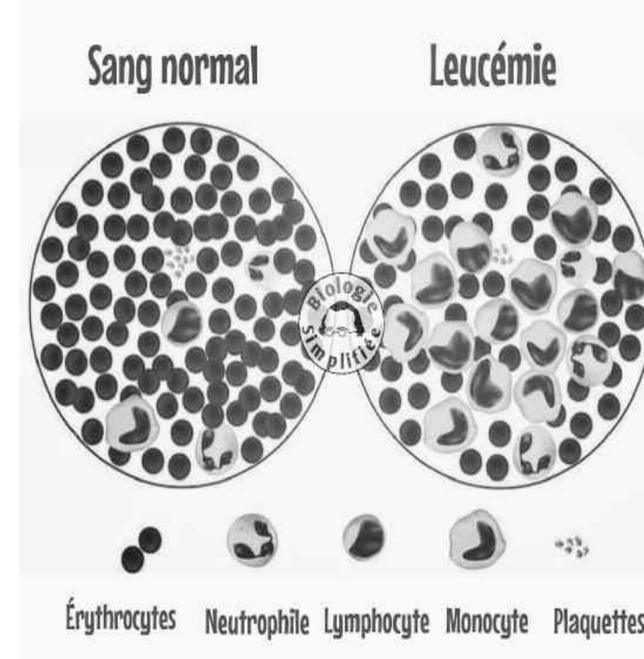
Causes des hémopathies malignes

Les causes des cancers du sang sont encore mal comprises. Les scientifiques s'accordent à dire que ces hémopathies malignes seraient la conséquence d'une combinaison de facteurs génétiques et environnementaux.

Facteurs de risque

Différents facteurs de risque ont ainsi été identifiés :

- antécédents de cancers du sang dans la famille ;
- certaines infections virales ;
- problèmes sanguins, notamment des syndromes myélodysplasiques (maladies touchant la moelle osseuse) ;
- rayonnements ionisants ;
- produits toxiques ;
- tabac, etc.

Diagnostic des hémopathies malignes

Il s'appuie sur un examen clinique qui peut ensuite être complété par :

- une prise de sang pour détecter des anomalies liées au cancer du sang ;
- l'examen des urines qui peut également permettre de repérer certaines anomalies ;
- des examens d'imagerie médicale comme une radiographie, un scanner, l'imagerie par résonance magnétique (IRM) ou une tomographie par émission de positons ;
- une biopsie médullaire, un examen qui consiste à prélever un échantillon de moelle osseuse.

Les hémopathies malignes représentent en moyenne 10% des nouveaux

cas de cancers. Elles peuvent se manifester à tout âge chez les hommes et les femmes. Néanmoins, il semblerait qu'elles soient plus fréquentes chez les hommes de plus de 60 ans.

Les symptômes des hémopathies malignes

Les symptômes peuvent considérablement varier selon le type d'hémopathies malignes. Il est toutefois possible de distinguer des signes typiques et des signes plus spécifiques.

Atteinte typique de l'organisme

Une hémopathie maligne affecte le fonctionnement général de l'orga-

nisme. Plusieurs signes de dysfonctionnement peuvent être constatés :

- une fatigue ;
- une sensation générale d'inconfort ou de maladie ;
- une perte d'appétit ;
- une perte de poids ;
- des faiblesses et étourdissements ;
- des sueurs nocturnes, etc.

Troubles spécifiques

Selon le type d'hémopathie maligne, des troubles spécifiques peuvent se manifester :

- des douleurs osseuses ;
- des anomalies du sang telle qu'une anémie ;
- un dysfonctionnement des reins, etc.

Les traitements des hémopathies malignes
Plusieurs traitements peuvent être envisagés selon le type d'hémopathie maligne et l'état du patient. Par exemple, la prise en charge d'une hémopathie maligne peut reposer sur :

- la chimiothérapie, un traitement chimique qui vise à détruire les cellules cancéreuses ;
- la radiothérapie, qui utilise des rayons ou des particules de haute énergie pour détruire les cellules cancéreuses ;
- une thérapie ciblée, qui s'attaque à des vulnérabilités spécifiques des cellules cancéreuses ;
- la greffe de cellules souches, qui consiste en une injection de cellules souches sanguines pouvant provenir d'un donneur ou du patient lui-même (autogreffe).

Prévenir les hémopathies malignes
De nombreuses recherches sont menées sur le sujet. A ce jour, la prévention repose essentiellement le maintien d'un mode de vie sain et la lutte contre les facteurs de risque évitables (tabac, substances toxiques, etc.).



Le myélome multiple

Relativement rare, le myélome multiple est un cancer de la moelle osseuse dont l'incidence est en augmentation. Il est lié à l'accumulation excessive de plasmocytes, un type de globules blancs, dans la moelle osseuse. Le point sur les symptômes, les causes et le traitement de cette pathologie.

Selon l'Institut National du Cancer, 5 442 nouveaux cas de myélome multiple ont été recensés en 2018, en France, dont 2 822 chez l'homme (52 %), soit environ 2% de l'ensemble des cancers. Le myélome multiple touche essentiellement l'homme autour de 70 ans et la femme autour de 74 ans. Ce cancer peut aussi affecter une population plus jeune puisque 3% des cas sont diagnostiqués avant 40 ans. Le myélome multiple, également connu sous le nom de myélome ou maladie de Kahler, est un cancer de la moelle osseuse qui se caractérise par l'accumulation anormale et anarchique de plasmocytes dans la moelle osseuse. À l'origine, les plasmocytes sont des globules blancs responsables de la production d'anticorps qui aident à lutter contre les infections. Dans le myélome multiple, ils se développent de manière incontrôlée, ce qui fragilise les os et inhibe les ostéoblastes, cellules en charge de la construction osseuse. Résultat, outre des douleurs au niveau des os, les fractures sont plus fréquentes et les autres cellules saines du système immunitaire sont atteintes.

Quelles sont les causes du myélome multiple ?

Les causes exactes du myélome multiple demeurent inconnues à ce jour. Toutefois, certains facteurs de risque peuvent augmenter le risque de développer cette maladie :

- Une prédisposition génétique : les



antécédents de myélome multiple dans la famille augmentent le risque d'en développer un ;

- l'âge : le myélome multiple survient essentiellement après l'âge de 60 ans. Le plus souvent aux alentours de 70 ans chez l'homme et de 74 ans chez la femme ;
- le sexe : le myélome multiple touche surtout l'homme de 70 ans ;
- des facteurs environnementaux : l'exposition à des radiations ionisantes ou à certains produits chimiques favoriserait la survenue d'un myélome multiple ;
- des antécédents de gammopathie monoclonale de signification indéterminée (MGUS) : il s'agit d'un état précancéreux des plasmocytes.

Quels sont les symptômes du myélome multiple ?

Dans 20% des cas, la maladie est asymptomatique. Elle est découverte de manière fortuite, lors d'une prise de sang ou d'une imagerie comme la radiographie ou l'IRM. Quand des

symptômes sont présents, cela signifie généralement que le myélome est à un stade plus avancé. Lorsqu'ils se manifestent, les principaux symptômes du myélome multiple peuvent inclure :

- Des douleurs osseuses résistantes aux traitements antalgiques ;
- Des fractures spontanées ;
- Une faiblesse ;
- Une fatigue ;
- Des maux de tête ;
- Des troubles visuels ;
- Des infections répétées liées à l'affaiblissement du système immunitaire ;
- Une anémie qui se traduit par une diminution de l'hémoglobine dans le sang ;
- Une insuffisance rénale.

Si vous présentez un ou plusieurs de ces symptômes, il est recommandé de consulter votre médecin traitant. Celui-ci vous prescrira un bilan sanguin et vous orientera vers un hématalogue s'il le juge nécessaire. Toutefois, ne paniquez pas ! Ces symptômes ne permettent pas, à eux

seuls, de poser le diagnostic.

Comment soigner le myélome multiple ?

Le traitement du myélome multiple dépend de plusieurs facteurs, notamment :

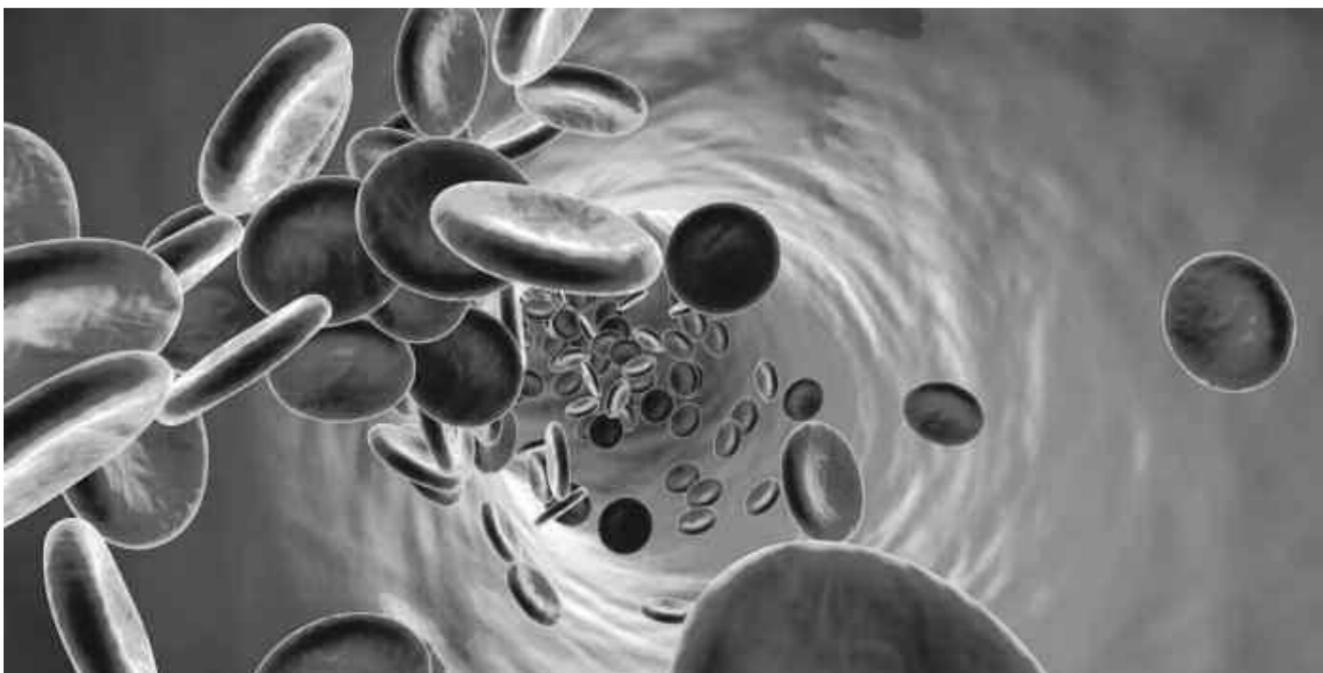
- le stade de la maladie ;
- l'âge du patient ;
- sa condition physique ;
- ses symptômes.

Si la guérison totale est impossible, le traitement permet toutefois de soulager les symptômes.

Quand la maladie est à un stade précoce et qu'elle n'engendre pas de symptômes, le corps médical opte le plus souvent pour l'abstention thérapeutique, estimant que le fait d'exposer le patient à des substances toxiques se révélerait plus dangereux que bénéfique, compte tenu des effets indésirables. Une surveillance active visant à détecter une évolution de la maladie est alors mise en place. Elle comprend notamment des bilans sanguins réguliers et des imageries médicales.

Quand le myélome multiple entraîne des symptômes, plusieurs traitements peuvent être proposés :

- l'administration d'une association de médicaments (chimiothérapie, thérapies ciblées et corticoïdes) pour atteindre les cellules cancéreuses présentes dans l'ensemble du corps ;
- la greffe de cellules souches : elle est généralement réservée aux patients de moins de 65 ans, car il s'agit d'une chimiothérapie intensive. Les cellules souches du patient sont prélevées puis réinjectées ensuite ;
- les thérapies ciblées : elles permettent de bloquer les mécanismes impliqués dans la prolifération des cellules cancéreuses ;
- l'immunothérapie : ce traitement vise à prendre en charge le cancer grâce à la stimulation du système immunitaire.



TIMIMOUN

Des foules nombreuses présentes au "S'boue" du Mawlid Ennabaoui



Des foules nombreuses de visiteurs, issus de différentes régions du pays, étaient présentes à l'Oasis rouge, Timimoun, pour assister, dimanche soir au niveau de la zaouïa El-Hadj Belkacem, aux festivités annuelles du "S'boue" (7e jour) du Mawlid Ennabaoui (naissance du Prophète Mohamed QSSSL).

Cette manifestation religieuse et spirituelle a donné lieu, outre le rituel des veillées religieuses, à l'animation d'activités culturelles et traditionnelles par des troupes d'Ahellil, de Karkabou et de fantasia, et la mise sur pied d'expositions et salons consacrés à l'artisanat, a indiqué le directeur de la Culture et des arts de la wilaya de Timimoun, Mohamed Zaza. Par souci de réussite de ce rendez-vous annuel, la commission multisectorielle chargée des préparatifs s'est attelée à réunir toutes les conditions nécessaires pour l'accueil des visiteurs et invités, notamment

les structures d'accueil, l'organisation de campagnes de nettoyage ainsi que l'éclairage des places publiques et des sites devant servir de cadres aux festivités et permettre ainsi aux visiteurs d'apprécier leur séjour et le rituel du S'boue, a souligné, de son côté, le vice-président de l'Assemblée populaire communale de Timimoun, Mustapha Talhaoui.

Approchés par l'APS, de nombreux visiteurs ont exprimé leur appréciation de cette fête annuelle, sa bonne organisation, la beauté des paysages naturels de l'Oasis rouge et son riche patrimoine, matériel et immatériel.

Cette fête est célébrée dans la région depuis l'ère de Cheikh Sidi Hadj Belkacem ayant vécu au Xe siècle de l'hégire, lorsque cet illustre personnage avait invité ses congénères à célébrer, une semaine durant, cette fête marquant la naissance du Prophète Mohamed (QSSSL), le 12e jour du mois hégirien de Rabie El-Awal, d'après les explications du chercheur en histoire Mohamed Fatmi, de l'université d'Adrar.

Le programme de la manifestation prévoit la lecture intégrale du Saint Coran, connue localement sous l'appellation de "Selka",

l'animation de chants religieux, Madih, et la présentation des enseignements de la Sira (conduite du Prophète Mohamed QSSSL), a rappelé l'universitaire.

La célébration de cette fête religieuse a été perpétuée après la mort de son fondateur, à travers l'organisation par les tribus de la région de processions animées par les Chouyoukh des ksour du Gourara, mettant à profit cette fête pour la diffusion, l'ancrage et le rayonnement des valeurs sublimes de l'Islam, le raffermissement des liens de fraternité et le dénouement des litiges et conflits, a expliqué, pour sa part, Abderrahmane Boufarès, enseignant sociologue à l'Université d'Adrar.

Selon des sources historiques, les adeptes et disciples des zaouïas des ksour de Tebelkouza, Ouled-Aïssa, Adjedir et El-Ouajda, convergent la veille du S'boue, en procession brandissant leur Sandjak (emblème), vers le point de rencontre dans la zone de Ouled-Saïd avant de rallier le ksar de Massine, plus précisément au lieu-dit "El-Hofra", où sont tenues le jour "J" la rituelle veillée religieuse, la récitation collective du saint Coran, suivie de l'invocation d'Allah pour qu'il accorde ses bénédictions et sa protection.

UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE D'ORAN

Lancement d'un Master en alternance en partenariat avec le groupe automobile Stellantis

L'Université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran (USTO-MB) a lancé, en partenariat avec le groupe automobile Stellantis, un Master en alternance dans la spécialité Management des unités de production, au titre de l'année universitaire 2024-2025, a-t-on appris de cet établissement d'enseignement supérieur. Première du genre à l'échelle nationale, cette nouvelle offre de formation, basée sur le principe de l'alternance entre le cursus académique et l'activité professionnelle, permet à 14 étudiants détenteurs de la licence dans la même spécialité de poursuivre leur cursus universitaire au niveau de l'Institut des sciences et des techniques appliquées (ISTAS), relevant de l'Usto et à l'usine Fiat, implantée dans la zone industrielle de Tafraoui (Oran), a-t-on fait savoir de même source.

Il convient de signaler que les 14 étudiants ont été retenus parmi 40 postulants, tous

des licenciés de cette spécialité, dont 20 candidats ont été admis à passer un test de sélection devant un jury mixte (Usto-Stellantis), qui a finalement retenu les 14 lauréats appelés à entamer leur session de formation à partir de ce mois de septembre.

Une collation a été organisée en l'honneur des 14 étudiants au siège de l'usine, en présence du recteur de l'Usto, Hamou Ahmed, de la directrice de l'Istas, Azemou Rabiâa, ainsi que du président-directeur général de Stellantis El-Djazaïr, Baji Raoui, outre des cadres des deux partenaires, signale-t-on.

Le lancement de ce mode de formation dans le cycle Master intervient dans le cadre et en application d'une série de conventions signées entre les deux parties, dont la première date de 2022 ayant porté sur la création d'un cycle de formation dans le cycle licence inhérente au "management

des unités de production" et la dernière en date a été signée le 11 de ce mois, portant sur la consolidation de leur partenariat et la création d'un Master professionnel en alternance, rappelle-t-on.

A la faveur de cette démarche, un programme de formation des chefs d'unités de production a été élaboré, exprimant ainsi l'engagement des deux partenaires pour le développement et la prospérité du secteur de l'industrie automobile, ainsi qu'à assurer le parachèvement de la 1re phase du cursus académique des étudiants, la licence en l'occurrence.

Ce partenariat vise également à intensifier les liens entre le monde académique et la vie professionnelle, via l'alternance, qui est considérée comme un choix devant permettre de combiner entre la formation théorique dispensée à l'université et son versant pratique acquis à l'usine Fiat, souligne-t-on de même source.

OUARGLA

200 postes de formation offerts par le Groupe Cosider

200 postes de formation sont offerts par le Groupe Cosider pour la prochaine rentrée professionnelle d'octobre.

Cette initiative coïncide avec le lancement des travaux du centre hospitalo-universitaire (CHU) à Ouargla, selon les informations communiquées lundi par la Direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre des préparatifs d'un accord de coopération avec le Groupe Cosider chargé de la réalisation du projet du CHU, vise à assurer une formation de qualité au profit des futurs stagiaires dans les métiers du bâtiment et des travaux publics (BTP) en utilisant des techniques modernes, a précisé à l'APS, le directeur du secteur, Ahmed Belkhadem.

Et d'ajouter que 5.858 nouveaux postes pédagogiques sont offerts à Ouargla pour la prochaine rentrée qui se focalise sur le mode de formation par apprentissage et la diversification de l'offre de formation, notamment les formations qualifiantes de courte durée en vue de répondre au mieux aux besoins du marché du travail.

De plus, la nomenclature de la formation professionnelle a été renforcée par de nouvelles spécialités, dont celles liées à l'installation et la maintenance de fluides médicaux, les études et l'économie de la construction (technicien supérieur/TS), l'électrotechnique, la maintenance industrielle et l'installation et la maintenance des systèmes hybrides diesel-photovoltaïque (Brevet d'enseignement professionnel supérieur/BEPS), a-t-il poursuivi.

En prévision de la prochaine rentrée, la DFEP s'emploie à organiser des actions d'information sur les opportunités de formation offertes par le secteur, en distribuant des dépliants et en diffusant des émissions radio-phoniques, en plus de l'utilisation des réseaux sociaux pour attirer l'attention du public notamment des jeunes désireux d'apprendre un métier, a-t-il fait également savoir.

D'importants moyens humains et matériels sont réunis pour la réussite de la prochaine rentrée professionnelle, où 10.504 stagiaires sont attendus dans l'ensemble des établissements pédagogiques publics et privés relevant du secteur à travers la wilaya, selon la DFEP.

GHAZA

86 martyrs à la suite des frappes des forces sionistes contre des écoles en septembre

Au moins 86 Palestiniens sont tombés en martyr en septembre à la suite des frappes des forces d'occupation sioniste contre des écoles dans la bande de Ghaza, a indiqué un rapport du bureau du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé (HCDH-Palestine).

« **A** la suite des frappes effectuées contre dix écoles en septembre, 86 personnes sont décédées », a souligné le document.

D'après les informations de l'organisation internationale, l'entité Sioniste a frappé en 72 heures au moins trois écoles, dont deux sont situées dans la ville de Ghaza et une autre dans le camp de réfugiés palestiniens de Nuseirat (partie centrale de l'enclave). A la suite de ces attaques, 32 personnes sont tombées en martyr, dont 16 enfants. Dimanche, des avions de l'occupation sioniste ont bombardé l'école Kafr Qasim, qui abrite des centaines de personnes déplacées dans le camp de la plage, entraînant la mort en martyr de 7 Palestiniens et des blessures à d'autres.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste a bombardé 183 centres de déplacement et d'hébergement dans la bande de Ghaza, selon les autorités palestiniennes à Ghaza. Depuis le début de l'agression contre



Ghaza, les Palestiniens sont confrontés aux souffrances des déplacements répétés. Ils sont contraints de se réfugier dans des écoles notamment, et certains installent des tentes dans les rues ou d'autres lieux dans des conditions difficiles.

Selon les autorités palestiniennes, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de l'enclave depuis le début de l'agression a atteint deux millions sur un total de 2,3 millions de Palestiniens.

L'entité sioniste mène une guerre dévastatrice à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, faisant 41.467 martyrs et 95.921 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10.000 disparus.

200 détenus de Ghaza confrontés à des crimes de torture dans les prisons sionistes

Des organisations palestiniennes ont

révélé, mardi, que 1.200 détenus de la bande de Ghaza dans les prisons de l'entité sioniste sont confrontés à des « crimes de torture systématiques ».

C'est ce qui ressort d'un communiqué conjoint de l'Autorité des affaires des prisonniers et ex-prisonniers et du Club des prisonniers relayé par des médias.

Le communiqué rapporte de nouveaux témoignages d'un groupe de détenus de Ghaza, obtenus à la suite de visites récemment menées par les avocats de l'Autorité des Prisonniers. Il souligne que la plupart des détenus ont été arrêtés au début de l'agression sioniste contre Ghaza, le 7 octobre 2023, lors de leur déplacement du nord vers le sud de Ghaza, et d'autres ont été arrêtés dans des refuges, des écoles et dans le complexe de l'hôpital médical Al-Shifa. Le communiqué indique que « les traitements cruels auxquels ils ont été exposés étaient principalement observés à la première période de leur détention, mais cela ne signifie pas que les crimes de torture à leur encontre ont cessé après leur transfert dans les prisons ».

La même source ajoute que "tous les détenus sont encore exposés à des conditions tragiques (...), surtout au stade actuel en raison de la propagation de maladies de la peau".

Selon les organisations, il y a actuellement environ 1.200 détenus de Ghaza dans les prisons sionistes.

L'entité sioniste mène une guerre dévastatrice contre Ghaza depuis le 7 octobre 2023, faisant 41.467 martyrs et 95.921 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10.000 disparus.

AGRESSIONS SIONISTES SUR LE LIBAN

Des familles entières décimées dans les bombardements à Baalbek-Hermel

L'aviation des forces d'occupation sioniste a poursuivi mardi ses bombardements sur des villes et localités du gouvernorat de Baalbek-Hermel, au nord-est du Liban, qui ont décimé des familles entières, faisant une dizaine de martyrs et déplacer plusieurs habitants.

L'agence de presse libanaise ANI a indiqué que des avions de chasse des forces sionistes ont lancé des raids sur la ville de Baalbek et les localités de Douress, Bazzalia et Chaat, situées dans le gouvernorat de Baalbek-Hermel, faisant une dizaine de martyrs et plusieurs blessés.

La même source a souligné que des familles entières ont été décimées dans les bombardements des forces sionistes. Un bilan provisoire a fait état d'une dizaine de martyrs et plusieurs personnes ont été également blessées et transportées à l'hôpital, a ajouté ANI sans donner un bilan précis. Toujours selon ANI, les raids de l'armée d'occupation sioniste ont provoqué une vague de déplacés dans le gouvernorat de Baalbek-Hermel vers des localités voisines, éloignées de la zone ciblée. Des salles réservées aux événements et relevant des mosquées de Baalbek-Hermel ont été ouvertes pour accueillir les déplacés.

Mardi à l'aube, l'aviation des forces sionistes a pilonné le sud du Liban, notamment les villages de Kfardounine et as-Sultaniyah, ainsi que la zone située entre

les localités de Haumeiri et Tayr Falsay, selon des médias libanais. Depuis lundi matin, l'armée d'occupation sioniste a lancé l'attaque « la plus violente, la plus étendue et la plus intensive » contre le Liban depuis le début des agressions sionistes il y a environ un an.

Les frappes des forces sionistes ont fait 492 martyrs, lundi, dans le sud et l'est du Liban parmi lesquels 35 enfants et 58 femmes, selon le Centre des opérations d'urgence du ministère de la santé. Ce dernier déplore par ailleurs 1 645 blessés. Il s'agit du plus lourd bilan - toujours provisoire - en près d'un an.

558 martyrs, dont 50 enfants

Les agressions de l'armée sioniste menées lundi sur le sud et l'est du Liban ont fait 558 martyrs, parmi lesquels 50 enfants, a annoncé mardi le Centre des opérations d'urgence du ministère de la Santé.

Le bilan humain n'a cessé de s'alourdir au fil des heures. « Les frappes aériennes ont causé le martyr de 558 personnes, dont 50 enfants et 95 femmes, et blessé 1835 autres », a déclaré le Centre des opérations d'urgence du ministère de la Santé dans un nouveau décompte. Un précédent bilan faisait état de 492 martyrs et 1645 blessés. Des milliers de familles ont fui les zones bombardées, selon le ministère de la Santé. Mardi, l'aviation des forces d'occupation sioniste a poursuivi ses bom-

bardements sur des villes et localités du gouvernorat de Baalbek-Hermel, au nord-est du Liban, qui ont décimé des familles entières, faisant une dizaine de martyrs et déplacer plusieurs habitants.

L'agence de presse libanaise ANI a indiqué que des avions de chasse des forces sionistes ont lancé des raids sur la ville de Baalbek et les localités de Douress, Bazzalia et Chaat, situées dans le gouvernorat de Baalbek-Hermel, faisant une dizaine de martyrs et plusieurs blessés. Depuis lundi matin, l'armée d'occupation sioniste a lancé l'attaque « la plus violente, la plus étendue et la plus intensive » contre le Liban depuis le début des agressions sionistes il y a environ un an.

L'ONU se dit « alarmée » par le nombre de déplacés au Liban en raison des agressions sionistes. Les Nations unies ont indiqué mardi être « extrêmement alarmés » par la brusque ampleur des agressions de l'entité sioniste sur le Liban, poussant des dizaines de milliers de personnes à quitter leurs domiciles.

« Nous sommes gravement préoccupés par la grave escalade des attaques de (l'entité sioniste) sur le Liban. (...) Des dizaines de milliers de personnes ont été forcées de quitter leurs maisons hier et cette nuit, et leur nombre ne cesse d'augmenter », a déclaré un porte-parole de l'agence de l'ONU pour les réfugiés (HCR), Matthew Saltmarsh, lors d'un

point de presse à Genève des agences onusiennes. « Ces nouveaux déplacements viennent s'ajouter aux 112.000 personnes déplacées depuis octobre » dernier, a observé la représentante adjointe du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) au Liban, Ettie Higgins, depuis Beyrouth. L'armée de l'entité sioniste a mené mardi de nouvelles frappes contre le sud et l'est du Liban, après les bombardements qui ont fait plus de 550 morts la veille et font redouter un embrasement de la région près d'un an après le début de la guerre à Gaza. Au moins quatre travailleurs de la santé ont été tués et seize ambulanciers blessés, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). « Nous sommes extrêmement alarmés par la brusque escalade des agressions de l'entité sioniste sur le Liban et nous appelons toutes les parties à cesser immédiatement la violence et à assurer la protection des civils », a déclaré de son côté un porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, Ravina Shamdasani, lors du point de presse.

Depuis la semaine dernière, près de 6.400 personnes ont été blessées au Liban, selon l'OMS. Depuis Beyrouth, le représentant de l'OMS au Liban, le Dr Abdinasir Abubakar, a expliqué que plus de 90% des blessures lors des explosions de bipeurs « se situent au niveau du visage et des membres, en particulier des mains ».

CED DE L'ONU

Le Maroc sera placé sous examen pour ses disparitions forcées au Sahara occidental

Le Comité des disparitions forcées de l'Onu (UN CED) examinera au cours de sa 27e session prévue à partir d'hier la question des disparitions forcées au Sahara occidental et "placera ainsi le Maroc pour la première fois sous examen", a indiqué, lundi, le Groupe de travail sur les droits de l'Homme au Sahara occidental occupé dans un communiqué.

"Les auditions débuteront le 24 septembre et se poursuivront jusqu'au lendemain 25 septembre. Au cours de son examen, l'UN CED évaluera les informations soumises à la fois par l'Etat marocain et par la société civile", a précisé la même source.

"Notant que depuis son invasion du Sahara occidental en 1975, le Maroc a systématiquement utilisé les disparitions forcées comme outil de répression et pour supprimer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination", le Groupe de travail sur les droits de l'Homme au Sahara occidental a fait remarquer que "le Maroc n'a pas été tenu responsable et que les auteurs de disparitions forcées continuent d'occuper des postes clés au sein de l'armée et du gouvernement marocains, perpétuant une culture d'impunité et favorisant un état de peur et de terreur".

Le Groupe a rappelé, à cet égard, qu'avant l'examen du Maroc, la société civile sahraoui qu'il représente tout en étant soutenu par le Comité norvégien de soutien au Sahara occidental, a soumis un rapport de 114 pages au CED de l'Onu décri-



vant la question des disparitions forcées au Sahara occidental.

"En soumettant le rapport, la société civile sahraoui a dénoncé l'impunité accordée au Maroc, exigeant la création d'un nouvel organe indépendant pour examiner les violations commises par le Maroc en tant que puissance occupante au Sahara occidental", a-t-il précisé, rappelant qu'"il a également rencontré des experts du CED de l'Onu pour exprimer son inquiétude et dénoncer l'impunité accordée au Maroc".

Le Groupe a noté qu'"au cours de la réunion, Ghalia Djimi, une ancienne victime de disparition forcée, a expliqué au Comité comment les disparitions forcées persistent au Sahara occidental depuis des décennies, ciblant les militants sahraouis, les civils et leurs familles", soulignant que Mme Djimi "a décrit l'impact durable que les disparitions forcées ont eu sur le peuple sahraoui, notant comment l'incertitude entourant le sort des disparus crée un climat de peur et d'intimidation".

"Les familles des disparus restent

dans un état d'incertitude perpétuelle, incapables de faire leur deuil ou d'aller de l'avant en raison du manque d'informations sur leurs proches", a regretté le Groupe.

La question des disparitions forcées au Sahara occidental s'inscrit dans un schéma plus large de violations des droits de l'Homme perpétrées par les autorités marocaines, notamment la détention arbitraire, la torture, les restrictions à la liberté d'expression et la répression des manifestations pacifiques.

Alarmé par l'absence de surveillance des droits de l'Homme et l'interdiction faite au Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) depuis 2015 d'accéder au territoire comme dénoncé par le secrétaire général de l'Onu (A/79/229), le Groupe de travail a publié son premier rapport annuel en juin 2024, intitulé "Des voix se libèrent de la répression".

Le rapport appelle le HCDH, Volker Turk, à prendre des mesures urgentes et à dépêcher une mission technique au Sahara occidental.

MASSOUD PEZESHKIAN :

« L'entité sioniste veut élargir le conflit au Moyen-Orient »

Le président iranien Massoud Pezeshkian a indiqué, lundi, que l'entité sioniste veut élargir le conflit au Moyen-Orient, soulignant que cela ne bénéficierait à personne, insistant sur le fait que Téhéran ne cherche pas à déstabiliser la région. « Nous savons mieux que quiconque que si une guerre plus importante devait éclater au Moyen-Orient, cela ne bénéficierait à personne dans le monde. C'est l'entité sioniste qui cherche à élargir ce conflit », a-t-il déclaré à New York lors

d'une table ronde avec des journalistes. Pezeshkian, un réformateur qui a prêté serment fin juillet, fait ses débuts à l'Onu où il participe à l'Assemblée générale annuelle des Nations unies.

Cette déclaration intervient au moment où l'agression sioniste a redoublé ces derniers jours, faisant craindre un conflit régional à grande échelle. « Nous avons essayé de ne pas répondre. Ils n'ont cessé de nous dire que la paix était à portée de main, peut-être dans une semaine

ou deux », a-t-il affirmé. « Mais nous n'avons jamais atteint cette paix insaisissable. Chaque jour, l'entité sioniste commet de nouvelles atrocités et tue de plus en plus de personnes – des personnes âgées, des jeunes, des hommes, des femmes, des enfants, des hôpitaux, d'autres infrastructures », a-t-il ajouté. « Curieusement, nous sommes toujours considérés comme l'auteur de l'insécurité. Mais regardez la situation telle qu'elle est », a-t-il insisté.

30 corps sans vie retrouvés dans une embarcation de migrants au large de Dakar

La marine sénégalaise a retrouvé, dimanche, une embarcation dérivant à quelques dizaines de kilomètres au large de Dakar avec au moins 30 corps sans vie à bord, a indiqué, lundi, l'armée dans un communiqué.

« Pour l'instant, 30 corps ont été dénombrés, et des investigations sont en cours pour établir la provenance de la pirogue et préciser le bilan humain du drame », dit l'armée dans ce communiqué publié sur les réseaux sociaux.

Les côtes sénégalaises sont le théâtre d'une succession de drames de la migration irrégulière à destination de l'Europe. La marine a été informée dimanche en début de soirée de la présence d'une pirogue dérivant à environ 70 km au large de Dakar avec plusieurs corps sans vie, dit le communiqué.

Un patrouilleur dépêché sur la zone a remorqué le bateau vers la rade de Dakar où il est arrivé vers 06h00 (heure locale) lundi matin et où des médecins, des sapeurs-pompiers et des agents des services d'hygiène sont intervenus.

Les opérations de récupération, d'identification et de transfert sont rendues très délicates par l'état de décomposition avancée des corps, selon l'armée.

La Côte d'Ivoire adhère à une initiative de la FAO pour éliminer la pauvreté et la faim

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) lancera en octobre à Abidjan son initiative phare Main dans la main, un mécanisme de soutien visant à accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires pour éliminer la pauvreté et la faim, déjà utilisé dans 72 pays dans le monde, dont 36 en Afrique.

L'annonce a été faite par le Coordonnateur sous-régional de la FAO pour l'Afrique de l'Ouest, Gouantoueu Robert Guéi, au terme d'une mission de plaidoyer et de promotion de l'initiative Main dans la main en Côte d'Ivoire du 18 au 21 septembre.

« La Côte d'Ivoire a manifesté son intérêt pour cette initiative qui y sera lancée en octobre 2024 et nous sommes donc venus pour rencontrer les membres du gouvernement et les partenaires financiers pour mieux leur expliquer « Main dans la main », a indiqué Guéi, cité par une note d'information des services de la Primature de Côte d'Ivoire.

Lancé en 2019, « Main dans la main », présenté comme l'un des principaux domaines de programmes prioritaires de la FAO est un outil destiné en priorité aux pays et territoires faisant face à de grands défis en matière de productions agricoles et de sécurité alimentaire. Il permet aux pays, selon Guéi, de faire des choix très stratégiques en fonction des situations économiques et environnementales, de tenir compte des ressources sur le terrain, des types de sol, des types de cultures (maïs, riz, sorgho, manioc, etc.), des types de plantations et de définir les zones prioritaires.

LIGUE 1 MOBILIS:
**Le MCO et la JSS
pour démarrer du
bon pied**



Le MC Oran et la JS Saoura, se sont affrontés hier mardi au stade Miloud-Hadefi d'Oran (18h00), avec l'intention de bien débiter la nouvelle saison 2024-2025 de la Ligue 1 Mobilis de football, en match décalé de la 1re journée de la compétition.

Les Oranais, qui bénéficieront de la faveur des pronostics, vont chercher à éviter de trébucher d'entrée devant leur public, face à une équipe de la Saoura qui fera le déplacement à Oran pour revenir avec un bon résultat.

Le club oranais, qui a été l'un des clubs les plus actifs durant le mercato estival, se présentera avec un onze complètement remanié, puisque des joueurs tels que l'attaquant Karim Aribi, le gardien Chemseddine Rahmani, ou encore Yacine Aliane, vont signer leurs grands débuts sous la tunique rouge et blanc. Maintenu par la direction, l'entraîneur Youcef Bouzidi s'appête à enchaîner sa deuxième saison avec le MCO, lui qui était arrivé en milieu du précédent exercice, réussissant à mener les Hamraoua vers le maintien.

De son côté, la JS Saoura abordera ce rendez-vous avec l'objectif d'éviter la défaite, sous la houlette d'un staff intérimaire, suite au départ de l'entraîneur Si Tahar Chérif El-Ouezani avant même le début de la saison.

La JSS sera privée de son gardien Haouli Zakaria, indisponible pour deux semaines en raison d'une blessure à la cuisse.

Cette journée inaugurale a été ouverte jeudi avec le match entre l'ES Sétif et le MC El-Bayah (1-0), et s'est poursuivie vendredi et samedi avec deux rencontres au menu : Olympique Akbou-NC Magra (1-0) et Paradou AC-ASO Chlef (2-0).

Les dernières rencontres se joueront les 1er et 2 octobre prochain, avec au programme le choc entre la JS Kabylie et le MC Alger, prévu le mardi 1er octobre au nouveau stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (18h00).

CHAMPIONNAT NATIONAL DE VTT

Le programme de la compétition dévoilé



Le Championnat d'Algérie de vélo tout terrain (VTT) 2024 se déroulera le 5 octobre, sur un circuit fermé de 4,30 kilomètres dans la forêt de Lalla Setti, relevant de la wilaya de Tlemcen, a appris l'APS lundi auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

Ce sont les cadets qui prendront le premier départ, vers 10h00, et ils effectueront deux tours, soit une distance de 8,60 kilomètres, avec un temps estimé à environ 45 minutes.

Par la suite, ce sera au tour des juniors et des cyclistes de la catégorie Masters de prendre leur départ. Ce sera vers 11h00 et ils sont appelés à effectuer quatre tours, pour une distance de 17,20 kilomètres, avec un temps estimé à environ 72 minutes.

Enfin, la troisième et dernière course aura lieu à 12h30 selon les organisateurs, elle sera destinée à la catégorie

Elite, qui sera appelée à effectuer cinq tours. Soit une distance de 21,50 kilomètres, avec un temps estimé à environ 100 minutes.

Les participants à cette compétition seront accueillis le 4 octobre, à partir de 14h00 à l'auberge du Parc de Loisirs de Lalla Setti, alors que la réunion technique aura lieu un peu plus tard dans la soirée, vers 21h00, a-t-on encore détaillé de même source.

Cette compétition (toutes catégories) se déroulera sous forme d'un cross-olympique (XCO), alors que l'épreuve de Descente (ndlr : Down-Hill) n'a pas été inscrite au programme.

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF:

Carton plein pour les quatre représentants algériens

Les quatre clubs algériens engagés dans les différentes compétitions africaines interclubs de la saison 2024-2025 ont réussi un carton plein ce week-end, en se qualifiant tous pour la phase de poules à l'issue des matchs du deuxième tour préliminaire retour disputés ce week-end.

Ce Grand Chelem a commencé avec la qualification du CR Belouizdad et du MC Alger en Ligue des champions, avant que le CS Constantine et l'USM Alger ne clôturent le bal en Coupe de la Confédération.

Un carton plein qui reflète la bonne santé du football algérien au cours des dernières années, grâce notamment aux importants investissements qui ont été fait, aussi bien dans le facteur humain que matériel.

En effet, outre le recrutement de joueurs talentueux, avec un encadrement technique et administratif de qualité, les clubs algériens, particulièrement les plus huppés, ont évolué sur le plan des infrastructures. A titre d'exemple, l'USMA et le CRB, qui par le passé jouaient dans de petits stades en pelouse synthétique, évoluent aujourd'hui dans des enceintes de renommée mondiale, notamment, les

stades Miloud-Hadefi d'Oran et Nelson-Mandela de Baraki.

Des enceintes où les conditions de jeu, notamment, le gazon naturel, ont permis aux joueurs d'exprimer l'étendue de leur talent et de porter leurs équipes respectives à un niveau supérieur.

A titre d'exemple, les Sanafir du CS Constantine se sont qualifiés haut la main pour la phase de poules, en battant le club ghanéen du FC Nsoatreman en aller et retour (2-0, 1-0), ce qui prouve que le le Vieux Club constantinois c'est vraiment du solide et qu'il faudra compter avec lui lors de la phase de poules.

Certes, les autres représentants algériens ont souffert un peu plus pour assurer leur qualification, mais force est de reconnaître que la tâche était un peu plus ardue, en grande partie à cause du cachet derby.

En effet, le MCA et l'USMA sont tombés sur des adversaires tunisiens et la défaite au match aller avait compliqué un peu plus leur situation, car un concours de circonstances avait fait qu'ils s'inclinent l'un comme l'autre contre l'US Monastir et le Stade Tunisien sur le même score d'un but à zéro. Mais au match retour les deux

représentants algériens ont fait preuve de courage, de détermination et d'abnégation, ce qui leur a permis d'aller chercher leur qualification au bout du suspense. Idem pour le CRB, qui a dû recourir à la séance de tirs au but (4-3) pour passer l'écueil du club burkinabé AS Douanes, après une égalité parfaite à l'aller comme au retour.

Le CRB, le MCA, le CSC et l'USMA ne sont qu'à leurs débuts, puisque ces matchs du tour préliminaire étaient leurs tous premiers dans le cadre officiel. Ce qui laisse présager un meilleur rendement de leur part une fois qu'ils auront trouvé leur rythme de croisière avec les rencontres du Championnat.

En plus, certains parmi ces clubs n'ont pas encore sorti l'artillerie lourde, comme c'est le cas du MCA, qui n'a pas encore aligné son avant-centre international Andy Delort : un gros atout offensif qui devrait apporter un plus conséquent au rendement du Doyen pendant la phase de poules, tout comme le CRB avec le buteur historique des Verts Islam Slimani qui sera d'un apport considérable à la pointe de l'attaque du club de Laâquiba.

RTT



20h25

TMC

La vie d'Arthur bascule le jour où sa compagne, Florence, lui annonce qu'elle le quitte pour un autre homme. Pire, elle lui avoue qu'elle va l'épouser et vivre avec lui à l'étranger. Profondément choqué par la nouvelle, Arthur est persuadé que Florence agit sans avoir véritablement réfléchi. Lorsqu'il apprend qu'elle va réellement se marier dans quelques jours à Miami, il part sur place, prêt à tout pour la retrouver.

Un mélange de comédie, de romance et d'aventures porté par l'allant des comédiens, qui aurait mérité un scénario bien plus travaillé.

#HVALDIMIR - LA VÉRITABLE HISTOIRE DU BÉLUGA ESPION



20h10

CANAL+

Au printemps 2019, un béluga a été repéré dans les eaux de l'Arctique norvégien. Le cétacé était équipé d'un harnais sur lequel était inscrit "Equipment St. Petersburg" avec un socle destiné à transporter une caméra de petite taille. Les autorités norvégiennes ont un temps soupçonné l'armée russe de l'avoir entraîné, constatant que le béluga n'avait pas peur de l'homme en s'approchant naturellement des bateaux. En compagnie d'un journaliste et d'un biologiste, le chercheur français Fabrice Schnöller, spécialiste des mammifères marins, a étudié le comportement de l'animal de longs mois durant...

A L'ÉPREUVE



20h05

2

Ambre Saïdi, 22 ans, est la mère d'un petit garçon prénommé Nolan. Après avoir raté son examen en droit, elle décide de quitter la faculté pour s'occuper de son fils. Une décision qui met en colère son père Youssef qui les héberge. Ambre claque la porte de ses parents qui la jugent irresponsable pour leur prouver qu'elle peut se débrouiller sans eux. Rapidement confrontée à la réalité du marché du travail, la jeune femme n'a pas d'autre choix pour s'en sortir que d'accepter la seule opportunité qui s'offre à elle : devenir éboueuse pour la Ville de Paris...

DES RACINES ET DES AILES SUR LES CHEMINS OUBLIÉS DU PAYS BASQUE



20h10

3

Le Pays basque dévoile ses richesses cachées à travers les yeux de passionnés. Un randonneur retrace l'itinéraire des mousquetaires, témoins du mariage royal de 1660. Un historien fait revivre l'âge d'or de l'architecture balnéaire, ouvrant les portes de somptueuses villas. Un dessinateur explore les chemins empruntés par les réseaux de résistance durant la Seconde Guerre mondiale. Un chef étoilé redécouvre des saveurs locales oubliées, tandis qu'un berger perpétue la tradition de la transhumance. Ces initiatives variées mettent en lumière le patrimoine historique, architectural et culinaire de la région.



LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

LA VÉRITÉ



19h55

arte

Catherine, icône du cinéma et mère de Juliette. La publication de ses mémoires ramène sa fille et sa famille des Etats-Unis dans la maison familiale. Les retrouvailles vont vite tourner à la confrontation : vérités cachées, rancunes invouées, amours impossibles, tout se déballa sous le regard désabusé des hommes. Dans le même temps, Catherine tourne un film de science-fiction où elle incarne la fille âgée d'une mère éternellement jeune. Habitué des récits familiaux (son précédent film, Une affaire de famille, a même remporté une Palme d'Or, à Cannes), Hirokazu Kore-Eda continue à explorer...

LA GRANDE LIBRAIRIE



20h05

5

Alors que l'élection présidentielle américaine approche à grands pas, Augustin Trapenard accueille plusieurs auteurs américains lors des prochaines émissions. Cette semaine, c'est le célèbre écrivain James Ellroy qui est présent sur le plateau. En public et en direct, l'auteur de « L.A. Confidential » ou encore de « American Tabloid » vient présenter son nouveau roman, « Les Enchanteurs » publié aux éditions Rivages. Ce nouveau tome raconte l'histoire du décès de Marilyn Monroe en 1962.

LA RAFLE

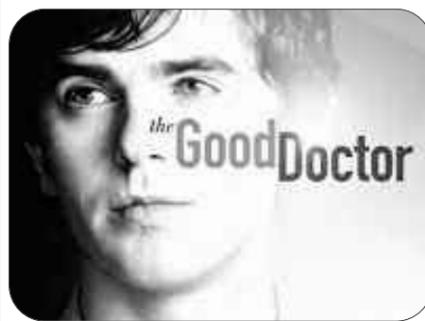


20h10

6

1942. Joseph a onze ans. Et ce matin de juin, il doit aller à l'école, une étoile jaune cousue sur sa poitrine. Entre bienveillance et mépris, Jo, ses copains juifs, leurs familles, vivent dans Paris occupé jusqu'à ce matin du 16 juillet 1942, où leur vie bascule. Plus de 13.000 Juifs sont raflés par les autorités françaises. D'abord entassés au vélodrome d'Hiver, les familles sont internées au camp de Beaune-la-Rolande avant d'être déportées. Un film nécessaire, au propos évidemment bouleversant, mais dont la forme aurait gagné à être plus ambitieuse.

GOOD DOCTOR LA NOUNOU PARFAITE



20h10

TF1

Naomi est une mère qui a besoin d'une greffe de rein. Un homme nommé Emmanuel et qui prétend être Jésus, se porte volontaire pour donner le sien, mais Jordan est contre. Park et Jared soignent Paul, atteint d'une tumeur cérébrale inopérable et blessé lors d'un atterrissage en parachute qui a mal tourné. Glassman traite Hannah, une jeune femme qu'il soupçonne d'être atteinte d'une maladie liée aux analgésiques et qui lui rappelle sa fille Maddie, aujourd'hui décédée. Lea et Morgan se disputent au sujet de Joelle, une nounou qu'elles voulaient toutes les deux, et entraînent Shaun et Park dans leur différend.

Web : www.lamedi-dz.com

MIDI LIBRE

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lamedi-dz.com

Rédactrice en chef :
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lamedi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lamedi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :

SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:05
Dohr	12:39
Asr	16:04
Maghreb	18:40
Icha	20:03

VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL

LE MAROC EXAMINÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS POUR SES DISPARITIONS FORCÉES

La violation des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental est érigée comme un mode de gestion systématique par le Maroc, pour mater toute action et expression revendiquant l'indépendance de ce territoire, déplorent des associations de défense des droits de l'homme. L'actualité qui parvient de ces territoires est ainsi faite d'épisodes quasi quotidiens de répression, de violence et d'intimidations répétitives et systématiques de la part des forces de sécurité marocaines à l'encontre des Sahraouis qui réclament leur droit à l'autodétermination. Face aux dénis de la légalité internationale commis par le Maroc, la Cause sahraouie bénéficie de plus en plus d'un front international de solidarité élargi et agissant. En témoignent les nombreuses manifestations de soutien organisées réclamant aussi bien la reconnaissance du droit à l'autodétermination des Sahraouis que la cessation des violations répétées des droits humains dans les territoires occupés du Sahara occidental. Il en est ainsi des conférences internationales de solidarité abritées dans des villes d'Europe, d'Afrique ou d'Amérique latine qui voient, à chaque fois, une plus large participation des délégations étrangères représentant tous les continents et divers pays, de même qu'une plus grande adhésion de sympathisants et de défenseurs de la Cause sahraouie. Ces voix ne cessent d'appeler à l'exercice de la légalité internationale et le respect des droits de l'homme pour les Sahraouis. C'est le cas du Comité des disparitions forcées de l'ONU (UN CED), qui se réunit deux jours durant pour sa 27^e session, et ce, depuis hier où il abordera la question des disparitions forcées au Sahara occidental,



où le Maroc est examiné pour la première fois dans ce contexte, selon un communiqué du Groupe de travail sur les droits de l'homme au Sahara occidental occupé. A l'occasion, l'UN CED évaluera les informations fournies par l'État marocain ainsi que par la société civile. Depuis l'invasion du Sahara occidental en 1975, le Maroc a utilisé les disparitions forcées comme un outil de répression, visant à supprimer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Le Groupe de travail a souligné que le Maroc n'a pas été tenu responsable des disparitions forcées, et que les responsables continuent d'occuper des postes clés au sein de l'armée et du gouvernement marocains. Cela perpétue une culture d'impunité et favorise un climat de peur et de terreur. Les disparitions forcées au Sahara occidental s'inscrivent

dans un schéma plus large de violations des droits de l'homme, y compris la détention arbitraire, la torture, les restrictions à la liberté d'expression et la répression des manifestations pacifiques. Le Groupe de travail a exprimé son inquiétude face à l'absence de surveillance des droits de l'homme et à l'interdiction faite au Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) d'accéder au territoire depuis 2015. En juin 2024, le Groupe de travail a publié son premier rapport annuel intitulé « *Des voix se libèrent de la répression* ». Ce rapport appelle le HCDH, Volker Turk, à prendre des mesures urgentes et à dépêcher une mission technique au Sahara occidental pour évaluer la situation des droits de l'homme.

I.A.

À L'OCCASION DU 70^E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GUERRE DE LIBÉRATION :

UN PROGRAMME CULTUREL ET ARTISTIQUE

Le ministère de la Culture et des Arts a tracé un programme culturel et artistique, dans le cadre des préparatifs de la commémoration du 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération, qui prévoit des rencontres sur le cinéma, la mémoire, la littérature de résistance, ainsi des spectacles artistiques et une exposition d'arts plastiques, a indiqué lundi un communiqué du ministère. Dans le cadre des préparatifs de la commémoration du 70^e anniversaire de la glorieuse Révolution du 1^{er} novembre, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présidé, lundi au siège du ministère, une séance de travail avec les directeurs des établissements sous tutelle, en présence de cadres du ministère, pour faire le point sur l'avancement des préparatifs relatifs aux activités artistiques et culturelles liées à la commémoration de cet anniversaire historique, auquel le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde un grand intérêt et tient à ce qu'il soit célébré à travers un programme à la hauteur de la grandeur de l'événement, précise le communiqué.

Dans ce contexte, Mme Mouloudji a donné des directives concernant la réalisation des projets inscrits dans le cadre du

programme de commémoration, mettant l'accent sur la nécessité de redoubler d'efforts en coordination avec tous les établissements chargés de préparer les volets culturels, artistiques et les spectacles prévus pour cette journée historique, note la même source. Le programme d'activités comprend la tenue du 2^e colloque international « La résistance culturelle en Algérie durant la Guerre de libération », sous le thème « Cinéma et Mémoire », organisé par le Centre algérien du développement du cinéma, du colloque national sur la littérature de résistance en Algérie « La culture face au discours colonial », outre la production et la distribution de huit (8) grandes œuvres théâtrales par le Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi et des théâtres régionaux, sur la lutte du peuple algérien contre le colonialisme français, selon le communiqué. Un spectacle artistique intitulé « le prix de la liberté », produit par l'Opéra d'Alger sur les sacrifices des artistes et des intellectuels algériens durant la Guerre de libération ainsi qu'un opéra « L'épopée des sables » et des tournées artistiques à travers plusieurs wilayas organisées par l'Office national de la Culture et de l'Information (ONCI) sont également prévus.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

49 morts et 1550 blessés en une semaine

Quarante-neuf (49) personnes sont décédées et 1550 autres ont été blessées dans 1264 accidents de la route survenus durant la période du 15 au 21 septembre à travers plusieurs wilayas du pays, indique mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset où six personnes sont décédées et dix autres ont été blessées dans neuf accidents de la route, précise la même source.

En outre, les secours de la Protection civile ont effectué 2199 interventions pour l'extinction de 1565 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger, Blida et Tizi-Ouzou. Par ailleurs, 5547 interventions effectuées, durant la même période, ont permis le sauvetage de 337 personnes en situation de danger.

LIGUE DES CHAMPIONS 2024-2025

Le CRB et le MCA dans les chapeaux 2 et 4

Le CRB et le MCA dans les chapeaux 2 et 4 lors tirage au sort de la C1 africaine.

Les tirages au sort de la phase de groupes de la Ligue des Champions CAF TotalEnergies et de la Coupe de la Confédération CAF TotalEnergies 2024/25, auront lieu le lundi 7 octobre 2024 au siège de la Confédération africaine de football au Caire, en Égypte.

« La cérémonie débutera à 13h locale (11h algériennes) par la Coupe de la Confédération de la CAF, suivie à 14h locale (12h algériennes) par la Ligue des Champions de la CAF », a précisé dimanche soir l'instance continentale sur son site officiel.

Pour ce qui est du tirage au sort de la C1 africaine, la CAF a déjà procédé à la répartition des 16 équipes, sorties indemnes des 2 tours préliminaires, en 4 chapeaux, après quoi 4 groupes seront formés. Ainsi, et selon le dernier classement des clubs africains établi par la CAF, le CR Belouizdad a été placé dans le second chapeau qui comprend également le WA Casablanca (Maroc), Young Africans (Tanzanie) et Pyramids (Égypte).

Le second représentant algérien dans cette prestigieuse épreuve continentale, à savoir le MCA, a été quant à lui versé dans le chapeau 4 en compagnie de Djoliba (Mali), Maniema (RD Congo) et le Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire).

C'est dire que les deux formations algéroises risquent fort de se retrouver dans le même groupe. Le 1^{er} chapeau, réservé aux têtes de série, est composé des habitués cadors du football continental tels qu'Al Ahly du Caire (Égypte), tenant du titre, l'ES Tunis (Tunisie), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) et le TP Mazembe (RD Congo).

Enfin, dans le 3^e chapeau, on retrouve, Al-Hilal (Soudan), Orlando Pirates (Afrique du Sud), Sagrada Esperanca (Angola) et les FA Rabat (Maroc).

Pour rappel, le Chabab de Belouizdad avait validé son billet qualificatif pour cette phase de poules qu'il disputera pour la 5^e saison de suite, après avoir battu les Burkinabés de l'AS Douanes aux tirs aux buts (1-0, 4-3 tab), vendredi au stade Miloud-Hadefi d'Oran. Lors du match aller du 2^e tour préliminaire disputé une semaine plus tôt à Bamako (Mali), les gars de Laâkiba s'étaient inclinés (1-0).

Quant au Mouloudia, dont c'était la première sortie officielle dans son nouveau stade de Douéra, baptisé du nom du ChahidAli-Ammar dit Ali-la Pointe, il s'est défait samedi soir des Tunisiens de l'US Monastir (2-0). Le champion d'Algérie en titre avait perdu la première manche à Radés (1-0).